



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6315^e séance

Mardi 18 mai 2010, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Salam	(Liban)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Ebner
	Bosnie-Herzégovine	M. Vukašinić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Long Zhou
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Anderson
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Okuda
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} OGWU
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert Serry.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Serry à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Robert Serry, à qui je donne maintenant la parole.

M. Serry (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Liban à la présidence du Conseil de sécurité.

Depuis la dernière séance du Conseil consacrée à cette question, les pourparlers israélo-palestiniens indirects par l'entremise des États-Unis, ont officiellement commencé. Le Secrétaire général a activement appuyé la reprise de ces pourparlers et, le 11 mai, le Quatuor en a salué l'avènement.

Nous applaudissons à l'engagement dont continue de faire preuve le Président Abbas en faveur du règlement prévoyant deux États et à son intention de participer à ces pourparlers. Nous nous félicitons de l'appui apporté à cet égard par la Ligue des États arabes lors de la réunion ministérielle tenue le 1^{er} mai au Caire et par le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le 8 mai. Nous saluons également le fait que le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou s'en tient à la politique qu'il a mise en place l'année dernière, engageant son gouvernement à rechercher un règlement négocié fondé sur la solution

des deux États. Ces dirigeants ont fait preuve de courage politique en engageant ces pourparlers. Ce courage va de nouveau être mis à l'épreuve à la table des négociations, lesquelles seront indirectes dans un premier temps, mais appelées à évoluer vers des pourparlers directs le plus rapidement possible.

Les deux parties ont pris des engagements précis et obtenu certaines garanties, ce qui a permis d'entamer ces pourparlers; certains demeurent confidentiels. Ces engagements doivent être respectés, de même que les obligations qui leur incombent en application de la Feuille de route et du droit international. Nous nous félicitons de ce que le Président des États-Unis, M. Obama, ait réaffirmé que les deux parties seraient tenues responsables de toute action de nature à saper la confiance durant les pourparlers.

L'Envoyé spécial américain, M. George Mitchell, se trouve actuellement dans la région pour la deuxième série de pourparlers indirects, qui succède à la première série organisée début mai. Nous saluons la volonté des États-Unis de jouer un rôle actif dans ce processus. Les membres du Quatuor, de leur côté, suivent étroitement les pourparlers en cours. Si les questions traitées sont complexes et délicates, l'objectif des efforts actuels est clair; il a été formulé en ces termes par le Quatuor le 19 mars à Moscou : le règlement de toutes les questions fondamentales, la fin de l'occupation des territoires pris en 1967 et la coexistence de deux États dans la paix et la sécurité.

Parallèlement à ces pourparlers indirects, il est indispensable que des mesures positives soient prises sur le terrain pour instaurer la confiance, aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Je commencerai par Gaza, où le Secrétaire général a appelé à maintes reprises à une stratégie différente, plus constructive. L'Organisation des Nations Unies entend servir de catalyseur à la mise en œuvre d'une telle stratégie sur le terrain, dans le cadre défini par la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité.

Nous continuons de condamner les actes de violence aveugle ou excessive et d'appeler au calme. Des activistes ont lancé à l'aveugle 12 tirs de roquettes contre Israël, qui n'ont pas fait de blessés. Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont mené 19 incursions et huit frappes aériennes au cours de la période à l'examen, blessant neuf Palestiniens et en tuant trois. Sept Palestiniens ont été tués et 13 autres blessés lors d'incidents survenus dans des tunnels creusés sous la frontière avec l'Égypte.

Nous continuons d'appeler à l'unité palestinienne sur la base des principes de l'OLP. Malgré les efforts déployés récemment en faveur de la réconciliation par des personnalités palestiniennes indépendantes, le Hamas rejette toujours la proposition présentée à cette fin par l'Égypte et déjà acceptée par d'autres factions palestiniennes.

Nous demandons à pouvoir approcher le caporal israélien Gilad Shalit, retenu en captivité et sans contacts avec des tiers depuis 47 mois, et nous appelons à sa libération. Le règlement de cette question ainsi que la libération connexe d'un grand nombre de prisonniers palestiniens serait dans l'intérêt évident d'Israël aussi bien que de la population de Gaza.

Avant tout, nous insistons sur l'ampleur des besoins que la population civile de Gaza ne peut toujours pas satisfaire en raison du blocus qui dure depuis près de trois ans et des dommages considérables causés par l'opération Plomb durci, et nous appelons à la levée du blocus imposé à Gaza par Israël. Si le Gouvernement israélien poursuit la politique en place, je salue toutefois les premières mesures prises afin d'atténuer les conséquences du blocus israélien.

L'ensemble de mesures convenu en mars entre le Gouvernement israélien et le Secrétaire général est actuellement mis en œuvre. Le projet de traitement des eaux de Tel el-Sultan sera achevé d'ici à la fin du mois. On a commencé d'acheminer des matériaux de construction vers Gaza hier, les travaux de construction de 151 logements à Khan Younis, livrables dans un délai de 16 semaines. J'ai obtenu ce matin la confirmation que l'autorisation relative à l'usine de traitement des eaux usées et à l'aqueduc dont a besoin Khan Younis a été obtenue.

Entre le 11 avril et le 8 mai, 2 469 camions de marchandises sont entrés dans Gaza; ce qui représente une légère augmentation par rapport à la période précédente; en outre, une plus grande variété de produits ont pu entrer sur le territoire. Le bois, l'aluminium et, en particulier, le verre, de nouveau disponibles commercialement à Gaza ont permis de procéder à tout un ensemble de réparations de détail. Néanmoins, le volume des importations ne représente toujours qu'un quart environ des volumes enregistrés avant juin 2007.

Cela ne peut être qu'un début. Il faut faire beaucoup plus. L'Organisation des Nations Unies, en coopération étroite avec l'Autorité palestinienne, s'emploie à des interventions plus importantes et plus

stratégiques afin de répondre aux besoins de Gaza, et ce, avec le ferme appui du Quatuor et des partenaires régionaux. Nous dialoguons activement avec les autorités israéliennes afin d'atteindre cet objectif. Le Ministre de la défense, M. Barak, m'a confirmé la semaine dernière qu'Israël entendait se concerter davantage avec l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la voie à suivre. Je pense qu'il va falloir agir d'urgence sur plusieurs fronts.

Premièrement, les importantes interventions nécessaires en matière d'adduction d'eau et d'assainissement ne peuvent attendre. La nappe phréatique présente dans le sous-sol de Gaza s'affaisse et devrait être totalement inutilisable d'ici à deux ans. La salinité de l'eau disponible réduit la productivité agricole, tandis que les eaux usées non traitées continuent de se déverser dans la mer à des niveaux alarmants, et ceci est tout aussi mauvais pour les voisins de Gaza que c'est inacceptable pour la bande de Gaza elle-même. L'ONU a déjà présenté pour ce secteur un programme de travail complet. En partenariat avec la compagnie indépendante des eaux de Gaza, qui est financée par l'Autorité palestinienne, nous chercherons à discuter avec Israël de la mise en œuvre de ce programme.

Deuxièmement, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a besoin de construire 100 écoles à Gaza, et doit commencer de suite à en construire 15. Depuis l'imposition des bouclages en juin 2007, la population estudiantine dans les établissements scolaires de Gaza aura dépassé de 15 000 la capacité des classes. Sans de nouvelles écoles, l'UNRWA sera incapable de faire face à une demande en pleine croissance d'un enseignement de qualité pour la prochaine génération de Gazaouis.

Troisièmement, il existe des besoins cruciaux de construction dans le secteur de la santé, ainsi que des besoins en équipements supplémentaires. La centrale électrique de Gaza nécessite également d'importants services d'entretien, la fourniture régulière de pièces de rechange afin de pouvoir fonctionner de manière continue, et une réduction correspondante des coupures d'électricité dans l'ensemble de la bande de Gaza. La première mesure à cet égard sera de faire en sorte que tout le matériel nécessaire à cet entretien arrive à Gaza dans les jours qui suivent.

Quatrièmement, il faut que la quantité et l'ampleur du trafic commercial qui transite par les

points de passage légitimes augmentent de manière considérable afin de rétablir les conditions de marché. À l'heure actuelle, le commerce illégitime florissant qui passe par les tunnels permet aux contrebandiers et aux militants de contrôler les échanges commerciaux. Par contre, les organismes internationaux et les entrepreneurs locaux qui souhaitent acheter des biens qui entrent par les points de passage légitimes sont trop souvent réduits à l'inactivité en raison des bouclages israéliens. Pourtant, comme nous l'avons vu avec les importations récentes de verre, c'est en rétablissant des conditions de marché opérationnelles que l'on peut répondre aux besoins, baisser les prix, lutter contre la contrebande et rendre toute leur force aux activités commerciales légitimes.

Je tiens à noter que le 13 mai, l'Égypte a ouvert le point de passage de Rafah pour une période de six jours afin de permettre la circulation de personnes pour des raisons humanitaires. Je note également que l'Égypte continue de mener des efforts importants pour lutter contre le trafic d'armes, en installant notamment des plaques métalliques le long de sa frontière avec Gaza. Cela ne fait que redoubler l'importance des biens qui entrent à Gaza par les points de passage légitimes.

À l'intérieur de la bande de Gaza, nous condamnons l'exécution extrajudiciaire par le Hamas de deux prisonniers palestiniens le 15 avril, ainsi que trois autres exécutions qui ont eu lieu aujourd'hui sans l'autorité présidentielle. Nous demandons au Hamas de cesser d'exécuter des prisonniers. Il y a deux jours, à Rafah, le Hamas a détruit une vingtaine de maisons dont il affirme qu'elles avaient été construites illégalement.

Nous suivons de près l'évolution de la situation sur le terrain à Jérusalem-Est. Au cours de la période considérée, aucun ordre de démolition contre des logements palestiniens n'a été exécuté, en dépit de déclarations officielles menaçant de procéder à de nouvelles démolitions. Aucune nouvelle colonie de peuplement n'a été approuvée ou fait l'objet d'un appel d'offres à Jérusalem-Est. Israël a également déclaré publiquement que pendant deux ans, il n'y aura pas de construction dans la colonie de peuplement de Ramat Shlomo. Le Gouvernement continue cependant de déclarer son intention de construire des colonies de peuplement à Jérusalem, et les activités de peuplement se poursuivent. Les activités de construction dans les quartiers palestiniens de Jérusalem-Est – comme par exemple le début de la construction de 14 unités d'habitation pour les colons dans le quartier de Ras el-

Amud – constituent un acte particulièrement provocateur. Des manifestations menées par des Israéliens de droite dans Jérusalem-Est ont également provoqué des tensions, de même que les provocations de colons et des affrontements à Sheikh Jarrah et à Silwan. Les institutions palestiniennes de Jérusalem-Est sont toujours fermées. J'engage instamment Israël à s'acquitter des obligations que lui impose la Feuille de route et à respecter le droit international à Jérusalem-Est. Je souligne que, s'agissant de Jérusalem, il est extrêmement important que toutes les parties fassent preuve de retenue et de responsabilité dans leurs paroles comme dans leurs actes.

Dans le reste de la Cisjordanie, il n'y a eu ni nouveaux appels d'offres ni approbations accordées à la construction de logements pour colons pendant la période à l'examen, ce qui illustre la politique de retenue d'Israël en matière de colonies de peuplement. Les constructions se poursuivent en raison d'approbations accordées avant cette politique de retenue, ou parce que des colons enfreignent cette politique. Le Gouvernement israélien prend des mesures pour remédier à ces violations. Cette retenue, qui contraste avec les positions israéliennes précédentes, n'est pas sans provoquer des problèmes internes. Nous préconisons avec force qu'elle soit prolongée au-delà du mois de septembre et qu'elle porte sur l'ensemble des activités de peuplement, y compris à Jérusalem-Est, et que des mesures soient prises conformément à la Feuille de route en vue de démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001.

Les deux parties se doivent d'agir en vue de maintenir un environnement sûr, et la coopération en matière de sécurité entre Israël et l'Autorité palestinienne reste un facteur important d'amélioration en Cisjordanie. Mais il existe également des tendances inquiétantes, en particulier une augmentation de la violence de la part des colons. Deux mosquées ont été saccagées – une d'entre elles ayant été la cible, le 4 mai, d'un incendie criminel allumé par des assaillants non identifiés dans un village situé entre Naplouse et Ramallah. Les autorités israéliennes ont condamné ces incidents et ouvert des enquêtes, mais personne n'a encore été tenu pour responsable de ces actes. À la suite de lancers de pierres contre des véhicules israéliens le 13 mai, un jeune Palestinien de 15 ans a été tué par balle par des assaillants inconnus qui seraient israéliens – un incident qui doit faire l'objet d'une enquête. J'exhorte instamment Israël à faire

davantage pour lutter contre la violence émanant de colons extrémistes.

Par contre, les forces israéliennes ont mené un nombre bien plus important d'incursions que pendant la période précédente, arrêtant 286 Palestiniens et en blessant 96 autres. Le 26 avril, un militant a été tué au cours d'une opération des Forces de défense israéliennes. Chaque semaine, il y a eu des manifestations contre la barrière, et les forces de sécurité israéliennes ont utilisé des balles réelles, des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. Les récents amendements apportés à un décret militaire israélien datant de 1969 qui autorisait la déportation d'infiltrés en provenance de pays hostiles à Israël font craindre qu'un grand nombre de Palestiniens soient affectés par les termes vastes et vagues de ce décret. L'ONU suit de près l'impact de ce décret et continue de solliciter des éclaircissements.

L'Autorité palestinienne doit également poursuivre et intensifier ses efforts dans le domaine de la sécurité, conformément à la Feuille de route. Le 25 avril, les forces de sécurité palestiniennes ont saisi des centaines de kilogrammes d'explosifs, de munitions et d'armes dans plusieurs caches d'armes du Hamas à Naplouse, et ont appréhendé quelque 35 personnes. Le Président Abbas s'est de nouveau engagé à lutter contre tout acte d'incitation.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir et sur la base des mesures qui ont déjà été prises, la diminution du nombre des incursions israéliennes et l'élimination continue des obstacles à la liberté de circulation – qui sont actuellement au nombre de 505 – sont très positives. Il est également important que certaines mesures de sécurité et de développement prises par l'Autorité palestinienne sont désormais autorisées dans la zone C. L'ONU attend également une réponse israélienne à un plan de 5 millions de dollars qui vise à répondre aux besoins humanitaires les plus élémentaires dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans la zone C.

Je voudrais également appeler l'attention du Conseil sur certaines préoccupations relatives au financement. Malgré l'appel que le Comité spécial de liaison a lancé aux bailleurs de fonds, l'Autorité palestinienne n'a reçu que 380 millions de dollars sur les 1 milliard 240 millions requis pour 2010. Je demande instamment un appui accru au budget de

l'Autorité palestinienne. La croissance du secteur privé est essentielle à une croissance économique durable et, à cet égard, je note que la deuxième Conférence palestinienne sur l'investissement se tiendra les 2 et 3 juin pour faciliter et mobiliser l'investissement dans l'économie palestinienne, y compris dans le secteur touristique.

L'UNRWA est également en prise à une crise financière qui menace la viabilité d'opérations essentielles dans la région, de l'emploi d'enseignants et de la prestation de soins médicaux à l'amélioration des conditions précaires qui règnent dans les camps de réfugiés palestiniens. Même après avoir réduit ses demandes à des niveaux critiques, l'UNRWA a encore aujourd'hui un déficit de 90 millions de dollars. J'exhorte tous ceux qui sont en mesure d'apporter leur aide, en particulier les pays de la région, à accorder un appui supplémentaire à l'UNRWA cette année.

Si, d'une manière générale, la situation au Liban est restée stable sur le terrain, des allégations faisant état de transferts d'armes au Hezbollah ont suscité des tensions entre Israël et le Liban pendant la période considérée. Les responsables israéliens ont réitéré leurs préoccupations face aux transferts présumés d'armements sophistiqués transitant par la frontière syrienne. Les responsables libanais, dont le Président Sleiman et le Premier Ministre, M. Hariri, des dirigeants du Hezbollah et des responsables syriens ont vivement réfuté ces accusations. Un certain nombre de dirigeants arabes et européens ont établi des contacts actifs avec toutes les parties concernées afin d'apaiser les tensions.

Au Liban, les dirigeants se sont réunis pour poursuivre leurs discussions sur l'élaboration d'une stratégie de défense nationale dans le cadre du dialogue national tenu le 15 avril. Ils reprendront leurs délibérations le 3 juin.

Le Liban a également organisé les deux premiers tours d'élections municipales les 2 et 9 mai, dans un climat généralement calme et stable et sans problème de sécurité. Les deux prochains tours auront lieu les 23 et 30 mai.

S'agissant de la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared, l'appui international reste d'une grande importance. Il manque 209 millions de dollars pour couvrir le coût de la reconstruction du camp.

Dans l'ensemble, la situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban est restée calme. Le 16 avril, un membre local du Parlement a conduit une manifestation dans le village d'Al-Abbassiye, et environ 20 manifestants, y compris des journalistes, ont franchi la Ligne bleue vers le sud, où une personne a planté deux drapeaux libanais au niveau de la barrière technique. La manifestation et la violation de la Ligne bleue ont eu lieu dans une zone où, trois jours plus tôt, les FDI avaient effectué des travaux au nord de la barrière technique, mais au sud de la Ligne bleue. Aucune violation de la Ligne bleue ne s'est produite pendant ces travaux. Une semaine plus tard, le 23 avril, des manifestants, avec à leur tête le même membre du Parlement, ont franchi la Ligne bleue dans la zone de Chebaa, ce qui constitue une violation de la résolution 1701 (2006). Dans les deux cas, la situation était tendue mais sous contrôle. Les violations aériennes israéliennes se sont poursuivies presque quotidiennement. Certains jours, plus de 30 violations se sont produites, dont la plupart étaient le fait d'avions de combat.

La quête de la paix israélo-arabe doit être globale. Il demeure important pour nous de coopérer étroitement avec les partenaires arabes, qui ont un rôle crucial à jouer dans l'appui aux efforts menés sur la voie des négociations israélo-palestiniennes. D'autre part, les voies des négociations entre Israël et la Syrie et entre Israël et le Liban, de même que le cadre fourni par l'Initiative de paix arabe, doivent être pleinement intégrés à l'effort général visant à instaurer une paix globale, comme l'a reconnu le Quatuor à Moscou. Il importe de poursuivre les efforts pour relancer les négociations régionales, et je prends note des efforts

récemment déployés par les dirigeants israéliens et syriens pour envoyer des messages de paix par l'intermédiaire des dirigeants internationaux. La situation dans le Golan syrien occupé est demeurée stable, malgré la poursuite des activités de colonisation.

Pour terminer, après de nombreux revers et de nombreux retards, nous entrons dans une nouvelle phase des efforts de paix israélo-palestiniens. Nous appuyons sans réserve ces efforts, et je suis convaincu de la détermination unie de la communauté internationale. Nous devons toutefois nous rendre compte que nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'attendre. Des deux côtés, la population est méfiante et sceptique; les dirigeants sont confrontés à de nombreux problèmes politiques; et des éléments puissants vont chercher à enrayer les progrès.

Les négociations doivent porter sur les questions principales et ne doivent pas rester dans l'impasse. Par ailleurs, le processus doit s'accompagner d'actions positives sur le terrain, y compris à Gaza et à Jérusalem, et il convient de donner aux Palestiniens les moyens de poursuivre l'édification de leur État. L'ONU continuera à jouer pleinement son rôle à cet égard, conformément aux résolutions du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*): Je remercie M. Serry de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.